

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



112^e séance – jeudi, le 4 avril 2013

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès-verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)
Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)
M. Pierre Girard, citoyen
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre
Mme Robin Goldstein. Citoyenne
M. Jean-Marie Bergeron, Citoyen
M. Luc Douaire, Citoyen

Absents

Mme Victoria Reichel, citoyenne
M. Guy Latreille, citoyen
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville

Secrétaire

Mme Jacinthe Grégoire, coordonnatrice de projets en environnement, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Catherine Lorient, coordonnatrice de la politique environnementale
M. Alexandre Dumas, coordonnateur de projets en environnement, Service de l'environnement
M. Frédéric Tremblay, conseiller en environnement, SUDD

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

1. Mot de bienvenue

M. Riel préside la Commission et souhaite la bienvenue à chacun. Il fait un bref retour sur le quartier Connaught. Il est très fier que le projet soit approuvé mais déçu du manque de cohésion de la part des élus lors de l'approbation par le conseil municipal.

2. Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18h07.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté :

- Mot de bienvenue
- Constatation des présences et ouverture de la réunion
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013
- Signature du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013
- Suivi du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013
- Date de la prochaine assemblée : *le 2 mai 2013*
- **Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :**
 - *Démarche d'élaboration du plan d'actions 2014-2018 de la Politique environnementale (Esther Dormagen du cabinet Ellio, anciennement Optim Ressources)*
- Période de questions citoyennes
- **Huis-clos : Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale**
 - *Projet de plan d'actions – revoir la réglementation sur le bruit et son application (Frédéric Tremblay du SUDD)*
- Varia
- Levée de l'assemblée

4. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013

Mme Champagne demande une modification au texte du 2^e paragraphe de la page 2. L'adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013 est proposée par Mme Goldstein et appuyée par M. Douaire.

5. Signature du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013

Le procès-verbal de la séance du 21 mars 2013 sera modifié et envoyé pour signature à M. Riel ensuite.

6. Suivi du procès-verbal de la séance du 21 mars 2013

M. Riel demande quel est le nombre d'inscriptions au programme Changez d'air! Mme Lorient mentionne qu'il y a en ce moment environ 20 citoyens d'inscrits et que leur dossier est en évaluation par l'AQLPA.

7. Date de la prochaine assemblée

La prochaine séance se tiendra le 2 mai 2013.

8. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :

- a. Démarche d'élaboration du plan d'actions 2014-2018 de la Politique environnementale**
Mme Dormagen présente rapidement le cabinet de consultants *Ellio* et l'expertise pour laquelle la Ville de Gatineau lui a octroyé ce mandat d'accompagnement. L'encadrement proposé pour la démarche d'élaboration du Plan d'actions 2014-2018 de la Politique environnementale est présenté ainsi que les liens entre le Plan stratégique 2009-2014 de la Ville de Gatineau et le plan d'actions de la politique environnementale.

Mme Dormagen explique les principes de planification stratégique en développement durable basés sur l'approche *The Natural Step*. Mme Dormagen précise qu'il est préférable d'élaborer un plan d'actions comportant peu d'actions permettant ainsi qu'elles soient réalisées à 100 %. Elle suggère aussi de ne pas mettre de côté les actions simples afin que des réalisations, et surtout des réussites, à court terme soient possibles et encouragent « les troupes ». La première étape pour choisir les actions consiste tout de

même à mesurer l'atteinte des objectifs pour lesquelles elles ont été conçues, ce qui permet ensuite d'établir des cibles.

Mme Dormagen propose un déroulement pour les prochaines séances de la Commission, où seraient discutés les thèmes de la politique environnementale et les idées d'actions pour atteindre les objectifs de chacun de ces thèmes. Les membres de la Commission seraient sollicités avant et pendant chacune des prochaines séances pour déterminer des cibles et objectifs à atteindre dans chacun des thèmes environnementaux ainsi que pour prioriser les actions et les intégrer dans un plan d'actions.

Une discussion suit la présentation de Ellio où certains membres s'opposent au fait que la CCEDD soit autant sollicitée pour l'élaboration du plan d'actions étant donné que cela nécessiterait beaucoup de cohésion et par conséquent beaucoup de temps; les séances de la Commission ne suffiront pas à réaliser tout ce qui est prévu ainsi. Il est suggéré que les membres de la CCEDD donnent plutôt des grandes orientations à l'administration municipale afin que cette dernière propose un plan d'actions ensuite qui serait discuté séance tenante.

M. Riel soulève le fait que si le plan d'actions est proposé aux membres et qu'il est déjà presque terminé, ces derniers ne seront que « consultés » sur le plan d'actions... alors que souvent, les membres ont voulu s'impliquer et contribuer davantage à l'élaboration de programmes et de projets plutôt que de n'entériner seulement les initiatives proposées par les services municipaux.

Mme Lorient précise que lors de l'élaboration de la politique environnementale en 2008, c'est la Commission et ses membres qui ont élaboré les objectifs et les actions pour le plan d'actions qui en a découlé. Mme Lorient propose de revoir le calendrier de travail 2013 prévu afin qu'au cours des prochaines séances de la Commission, un bilan global du plan d'actions 2009-2013 soit présenté aux membres, qui pourront ainsi recommander des grands objectifs et des cibles à atteindre pour les thèmes de la politique environnementale. Mme Vermette demande à ce que le rôle de la CCEDD soit de prioriser les enjeux et les actions mais pas nécessairement de concevoir le plan d'actions.

Mme Lorient mentionne que le Service de l'environnement présentera son bilan quinquennal du premier plan d'actions à la prochaine séance de la Commission. Celle-ci devra orienter la suite en établissant la vision et les grands objectifs par thèmes. Cela permettra au service d'élaborer le plan d'actions au cours de l'été. Les actions seront présentées lors de la séance de septembre prochain pour leur recommandation.

Mme Vermette souhaite que le bilan qui sera présenté démontre si les actions ont permis d'atteindre les objectifs et les orientations de la Politique environnementale.

Il est conclu qu'il y a aura plus de travail préparatoire en amont de la part des services municipaux et d'Ellio. La CCEDD aura pour rôle d'orienter les grands enjeux et de prioriser les objectifs et finalement, de recommander le plan d'actions.

9. Période de questions citoyennes

Il n'y a pas des questions du citoyen présent. M. Riel demande au citoyen de quitter la salle puisque la seconde partie de la Commission sera à huis-clos.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 20.